

Portant validation du devis de la société BORNES ESCAMOTABLES ET SYSTEMES pour l'implantation de 2 bornes escamotables rue de Lisieux

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société BORNES ESCAMOTABLES ET SYSTEMES pour l'implantation de 2 bornes escamotables rue de Lisieux

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société BORNES ESCAMOTABLES ET SYSTEMES pour l'implantation de 2 bornes escamotables rue de Lisieux d'un montant de 22 797.13 € HT.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 23/10/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

